



Le 26 novembre 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un

INFIRMIER (H/F)

en **CDD d'un mois ½ à temps partiel (24h/sem)**

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**EANM Ferme de la Haute Lande**, situé sur la commune de Captieux (33), établissement accueillant des adultes travailleurs handicapés, majoritairement de handicap psychique, résidant en Foyer d'hébergement ou en logement autonome, vous aurez pour mission principale de :

- Assurer la coordination des soins auprès des résidents et en lien avec les différents partenaires (médecins, paramédicaux, infirmiers libéraux, équipe éducative, hôpitaux ...)
- Mener des actions d'éducation à la santé et de prévention auprès des résidents ou des professionnels ;
- Elaborer pour chaque résident un projet de soin ;
- Préparer, suivre et donner les traitements des résidents ;
- Suivre les équipements de premier soin ;
- Récupérer et analyser des données professionnelles et épidémiologiques.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Maîtrise du Pack Office et du dossier unique de l'utilisateur IMAGO ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Travail en semaine ;
- Amplitude horaire de 7h à 19h30.

Prise de fonction : du 19 décembre 2025 au 30 janvier 2026

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Infirmier – Coefficient de base 434 ;
- Primes Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 1 466.51 € (primes comprises) auquel s'ajoute :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Monsieur Pierre BARITAUT, directeur de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2025-104).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

